

Présidentielle : Éric Ciotti met la barre à droite toute

Interview Candidat à l'investiture LR pour la présidentielle, le député azuréen détaille ses mesures pour juguler l'immigration, restaurer l'autorité et... augmenter le temps de travail.

D'interview en interview, Éric Ciotti répète la même antienne sibylline : « *Je peux être la surprise de ce congrès.* » L'enjeu, pour le candidat à l'investiture LR, n'est pas tant de bousculer les trois favoris – Xavier Bertrand, Valérie Pécresse, Michel Barnier – que de faire entendre sa musique singulière.

S'il y parvient, c'est grâce à son positionnement infrangible sur l'aile la plus à droite du parti. Dans la famille des Républicains, il est celui qui teste les frontières avec les extrêmes, mais ne les franchit jamais. Une attitude qui lui vaut, depuis plusieurs semaines, la reconnaissance des militants.

« *Ils savent que j'ai toujours été membre de notre mouvement, sourit le député azuréen. Sans interruption, ni compromission. Je suis le seul à me revendiquer de la droite du Trocadéro⁽¹⁾. Le seul, aussi, à ne pas avoir appelé à voter pour Emmanuel Macron en 2017.* »

Le frère ennemi de Christian Estrosi ne glisse pas d'autre tacle à ses concurrents. Il creuse son sillon. Opiniâtre. Et décomplexé.

Votre slogan, « pour que la France reste la France », fait référence à « l'immigration de masse, majoritairement d'origine arabo-musulmane » que vous dénoncez ?

Oui. Il y a, chez les Français, une inquiétude très forte sur la question identitaire. Nos concitoyens se demandent si notre pays restera fidèle, demain, à la civilisation judéo-chrétienne qui nous a forgés. L'immigration massive remet en cause cet héritage. L'islam politique veut nous imposer un mode de vie qui ne correspond pas à notre histoire. *[Il sourit]* Moi, je ne me contente pas de constater ; je propose des solutions.

Vous réclamez un retour au droit du sang, l'application d'une priorité nationale à l'emploi et au logement... N'est-ce pas contraire à la loi fondamentale française ?

La politique, c'est une question de volonté. Nos concitoyens sont, dans leur immense majorité, favorables à ces mesures. Seule une élite politique et médiatique s'y oppose encore. Le temps est venu d'abattre ces tabous, de renverser ces totems ! Cela implique, en effet, de modifier la Constitution. Il faut passer par un référendum. Ainsi, les Français



« **Il faut en finir avec l'angélisme et le politiquement correct** », martèle le député des Alpes-Maritimes. (Photo Dylan Meiffret)

choisiront eux-mêmes.

Vous voulez interdire le voile islamique aux accompagnants scolaires et aux usagers des services publics. Ne prenez-vous pas le risque de couper ces femmes de toute activité sociale ?

« **Le temps est venu d'abattre ces tabous !** »

La même question s'était posée à Creil en 2002. Trois adolescentes refusaient d'ôter leur foulard dans leur collège. Le débat avait été vif, mais Jacques Chirac avait eu le courage d'interdire les signes religieux ostentatoires dans tous les établissements scolaires. On disait déjà, à l'époque, que cela revenait à « *stigmatiser* » ces élèves. Or, la République ne stigmatise

personne ! Ses lois s'imposent à tous, quelle que soit l'appartenance religieuse.

Vous souhaitez inscrire les racines judéo-chrétiennes de la France dans la Constitution. À quoi cela servirait-il ?

Je respecte profondément toutes les religions. Mon approche n'est pas religieuse, mais culturelle et identitaire. C'est une façon de rappeler que, depuis le baptême de Clovis, nous sommes les héritiers d'une tradition.

Réclamer la reconnaissance de la supériorité du droit français sur le droit européen, n'est-ce pas un casus belli vis-à-vis des autres pays de l'Union ?

Il faut en finir avec l'angélisme et le politiquement correct. La France doit recouvrer la maîtrise de sa politique migratoire. En

tant que parlementaire, je me suis souvent retrouvé impuissant, lié par une directive européenne. Ce n'est plus acceptable ! Et je le dis d'autant plus fermement que je suis profondément européen. Pendant la crise de la Covid, l'euro nous a sauvés de la banqueroute. Mais on ne peut nier une évidente dérive bureaucratique...

Vous proposez une « rétention de sûreté pour les islamistes sortant de prison ». Vous voulez maintenir en détention des gens qui ont purgé leur peine ?

Je souhaite instaurer un principe de précaution. Quelque 2 540 islamistes vont sortir de prison entre 2018 et 2022 ; c'est une menace majeure pour notre pays.

Il y a des profils très lourds, des bombes humaines ! Je propose des mesures graduées, de la surveillance au maintien en détention, comme cela existe pour les grands prédateurs sexuels. Je suis choqué que le

Conseil constitutionnel, saisi de cette question, ait préféré protéger la liberté de ces individus plutôt que celle de la population !

Sur ce volet sécuritaire, comme sur l'immigration, qu'est-ce qui différencie votre programme de celui du RN ?

Je récuse cette comparaison. Depuis quinze ans, j'ai toujours défendu les mêmes idées qui ont été caricaturées. Aujourd'hui, mes concurrents se rallient à mes positions. J'ai peut-être eu tort d'avoir raison trop tôt.

Votre projet est fondé sur l'idée de « rupture »...

On ne peut pas se contenter de faire bouger le curseur. C'est la raison pour laquelle je suis totalement mobilisé pour battre Emmanuel Macron. S'il est réélu, le même modèle va se répéter.

En matière fiscale, vous demandez la suppression des droits de succession pour les patrimoines inférieurs à 5 millions d'euros ?

Cet impôt sur la mort, qui peut aller jusqu'à 45 % de la valeur des biens, est confiscatoire. Sa suppression coûterait 10 milliards par an, mais elle permettrait de réinjecter des sommes énormes dans l'économie. Si plus de la moitié des pays de l'OCDE l'ont aboli, ce n'est pas sans raison.

Vous proposez un impôt sur le revenu au taux unique de 15 % pour tous ceux qui gagnent plus que le Smic. À ce jour, près de six foyers sur dix (57 %) sont non-imposables. La facture va donc augmenter pour une majorité de Français ?

Pas du tout. Aucun Français ne paiera davantage. Au contraire, la plupart d'entre eux paieront moins. Nous compenserons le manque à gagner pour l'État, notamment, en supprimant la moitié des niches fiscales.

Vous supprimez 250 000 postes de fonctionnaires sur cinq ans. Où les prenez-vous ?

Ni dans les hôpitaux, ni dans les rangs des forces de sécurité...

Dans les écoles ?

Oui, les enseignants seront concernés. Beaucoup sont sur des fonctions « support » ; ils ne font pas cours. Nous gagnerons également des milliers de postes en

réformant les collectivités territoriales. Finies les régions, les métropoles, les départements... Il n'y aura plus que deux niveaux de compétence : la commune et une cinquantaine de provinces.

Vous êtes pour le retour aux 39 heures payées... 38. Les Français devront donc travailler plus pour gagner moins ?

Cette mesure ne sera automatique que pour les fonctionnaires : en contrepartie de la sécurité de l'emploi, on leur demandera un petit effort... Dans le privé, il faudra passer par des accords de branche. Les heures supplémentaires seront exonérées de charges et d'impôt.

Vous proposez de rétablir la retraite à 65 ans. Pensez-vous que les Français sont prêts à l'accepter ?

Il faut dire la vérité à nos concitoyens : nous n'avons pas le choix. En contrepartie, je propose de relever le minimum vieillesse au niveau du Smic⁽²⁾.

PROPOS RECUEILLIS PAR LIONEL PAOLI lpauli@nicematin.fr

1. Le 5 mars 2017, le candidat LR à la présidentielle François Fillon réunit ses derniers soutiens au Trocadéro, alors que la plupart des responsables du parti l'encourageaient à céder sa place.

2. Le minimum vieillesse (Aspa) à taux plein est de 906,81 euros nets par mois pour une personne seule. Le Smic s'élève à 1 258,22 euros nets (35 h/semaine).